



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 10 MAI 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix mai à dix sept heures, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du 4 mai 2021, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean Michel BAYLET, -Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2021D1-1-2-78

**OBJET : AGRANDISSEMENT DE LA CUISINE ET
RÉNOVATION DES SALLES D'EAU DES CHALETS DU
CENTRE DE LOISIRS DE GÂCHES
ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX**

Etaient présents :

Messieurs BAYLET Jean Michel, TERRENNE Jean Paul, DELACHOUX Jean-Paul, RENAUD Olivier, Madame FILLATRE Francine (a donné pouvoir à Eric DELFARIEL) , DELFARIEL Eric, BENOIT Pascal, DOUSSON Bruno, RATTO Stéphan, LE CORRE Christiane , Madame MAERTEN Marie Bernard, MERIEL Guy et BOYER Serge.

Absents excusés :

/

Assistaient à la réunion :

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services

Mme DABERNAT Chrystelle : Attaché Territorial

Madame MAERTEN Marie Bernard a été désignée secrétaire de séance.

2021D1-1-2-78

OBJET : AGRANDISSEMENT DE LA CUISINE ET RÉNOVATION DES SALLES D'EAU DES CHALETS DU CENTRE DE LOISIRS DE GÂCHES
ATTRIBUTION D'UN MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Le Président rappelle que la Communauté de Communes des Deux Rives a lancé une consultation pour la passation d'un marché public par voie de procédure adaptée ouverte portant sur les travaux d'agrandissement et de rénovation des salles d'eau des chalets du centre de loisirs de Gâches. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

La remise des offres était fixée au 5 février 2021 à 12h00.

La Commission des Plis s'est tenue initialement le 4 mars 2021 pour le jugement des offres au vu des critères énoncés dans le règlement de la consultation :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	60.0 %
2-Valeur technique: Moyens humains et matériels prévus d'être mobilisés. Seront appréciés les niveaux de qualification, de formation et/ou d'expérience des intervenants et la pertinence du matériel	20.0 %
3-Note méthodologique d'intervention: seront appréciées l'organisation, la pertinence du phasage et les mesures de sécurité et de protection mises en œuvre notamment vis à vis des utilisateurs	20.0 %

A cette date, le lot 7 intitulé Électricité/Ventilation n'a pu être attribué suite à des négociations engagées et permises par le règlement de consultation.

La Commission des Plis s'est de nouveau réunie le 6 mai 2021 afin de proposer l'attribution dudit marché.

LOT 7 : ÉLECTRICITÉ/VENTILATION

Les entreprises suivantes avaient déposé une offre :

Entreprise	Code postal - Ville
SARL EIFM	82 340 - DONZAC
AIDelec	82 400 – VALENCE D'AGEN

Au vu du rapport d'analyse des offres, la Commission propose de retenir le classement suivant :

Estimation : 66 785.00 € HT		
Classement	Nom ou Raison sociale du Candidat	Montant H.T. annuel au regard du détail quantitatif estimatif
1	SARL EIFM	56 861.89 € (couplage VMC double flux/chauffage gainable)
2	AIDELEC	72 439.00 € (couplage VMC double flux/chauffage gainable)

Le candidat SARL EIFM est attributaire du lot pour la variante proposée.

En conséquence, le Président propose :

- d'attribuer le marché à l'entreprise SARL EIFM pour le montant de son offre figurant ;
- de l'autoriser, ou son représentant, à signer les marchés correspondants et toutes les pièces y afférents.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité

DECIDE

- d'attribuer le marché à l'entreprise SARL EIFM pour le montant de son offre figurant ;
- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer les marchés correspondants et toutes les pièces y afférents.

Fait à Valence d'Agen, le 10 mai 2021

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

A Valence d'Agen, le 11 mai 2021

Le Président de la Communauté de Communes des Deux Rives



Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture le

† 7 MAI 2021

Affiché sur le panneau des annonces légales le

† 7 MAI 2021

AR PRÉFECTURE

**AGRANDISSEMENT DE LA CUISINE ET RENOVATION DES SALLES D'EAU DES CHALETS DU CENTRE DE LOISIRS
AMPT**

Numéro de l'acte : 2021D1_1_2_78

Date de la décision : 10/05/2021

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20210510-2021D1_1_2_78-DE

Acte transmis par : FURLAN Sophie

Collectivité emettrice : CC DEUX RIVES

Date de l'accusé de réception : 17/05/2021

Nature de l'acte : Délibérations

Matière de l'acte : Commande Publique / Marchés publics / marchés en procédure adaptée (hors maîtrise d'oeuvre et conventions de mandat)

Document : [99_DE-082-248200016-20210510-2021D1_1_2_78-DE-1-1_1.pdf](#) (Document original)

Date de dépôt de l'acte : 17/05/2021 17:10:37

Date d'envoi de l'acte : 17/05/2021 17:13:44

Date de réception de l'AR : 17/05/2021 17:16:33